

Edito

Le Diois, entre qualité de vie et attractivité touristique

La réouverture des restaurants, du cinéma et du théâtre, la renaissance des fêtes et de la culture nous apportent une bouffée d'oxygène. Si l'été offre une pause à ceux qui viennent profiter de notre territoire touristique, il est aussi le "top départ" de la saison et synonyme de journées de travail rallongées. Avec cette nouvelle vitalité, nos montagnes accueillent les transhumants et sont arpentées par les randonneurs ; parfois les intérêts divergent, et nous devons gérer quelques conflits d'usage : craintes du loup et crainte des chiens s'y conjuguent. Les camping-caristes affluent, s'installent dans un coin de paradis, sans imaginer entrer chez quelqu'un. Légitimement, une question de plus en plus prégnante s'impose : **comment continuer à accueillir, tout en respectant les diois et le Diois ?**

La crise sanitaire a mis en exergue la qualité de vie de nos territoires ruraux et le Diois voit son attractivité bondir. Nous devons accompagner ce mouvement, car le marché de l'immobilier suit la demande, avec des ventes et des locations qui deviennent rares et coûteuses. Des entreprises témoignent de leur difficulté à recruter, puis à loger leurs salariés, tandis que des porteurs de projets se détournent vers d'autres territoires où l'installation est plus aisée. L'accès au logement pour tous, y compris à la propriété, devra être facilité pour les diois aux revenus faibles ou moyens. **Nous devons veiller à ce que le Diois reste une destination touristique prisée, mais aussi un territoire de vie équilibré !**

Alain Matheron
Président de la
Communauté des
Communes du Diois



COMMUNIQUÉ

Hôpital de Die et du Diois... ou pas ?

Pour répondre au questionnement sur l'avenir et l'implantation de l'hôpital, au cœur du débat depuis un an, Monsieur le Préfet de la Drôme, en novembre, avait accepté de laisser un temps de réflexion. Elle s'est conduite lors de cinq réunions de travail, trois techniques et juridiques portant sur la constructibilité des terrains envisagés, deux sur le projet d'établissement, cahier des charges du futur hôpital. A ces rencontres participaient, dans un dialogue constructif, les élus de la Ville de Die, de la CCD, du Département, les parlementaires, les services techniques des collectivités et de l'hôpital, la direction de l'hôpital et les services de l'État.

L'hôpital ayant écarté la reconstruction sur place, deux terrains restaient envisageables : l'un situé à Chamargès, l'autre à Chanqueyras. Après analyse Monsieur le Préfet écrit à propos de la possibilité de rendre le site de Chamargès constructible : « Devant la lourdeur et la longueur de la procédure, mais aussi le risque non négligeable de ne pas aboutir, il devient préférable, compte tenu de l'enjeu, d'écarter également ce site malgré les avantages qu'il semble présenter de prime abord ».

Il conclut : « Il nous appartient désormais collectivement de faire en sorte que la mise en service de cette nouvelle plateforme de soins, sur le site de Chanqueyras se fasse dans les meilleurs délais. Il en va de l'intérêt général de ce territoire ».

L'avis rendu ce 1^{er} juillet est clair et conclut le temps de la réflexion. Monsieur le Directeur de l'hôpital déposera un permis de construire, en suivant ou non l'avis de l'État. Il traduira ainsi sa volonté affichée de voir aboutir un projet attendu par tous.

De nombreux diois ont exprimé la crainte que le débat et les désaccords conduisent le projet à l'échec. Je m'en suis fait le relais auprès de l'État. Au moment où les différents crédits de relance permettent d'envisager la reconstruction rapide de l'hôpital, j'exprime notre impatience à voir se concrétiser la réflexion. Le service de la Communauté des communes du Diois, instructeur en termes d'urbanisme, se tient, bien sûr, à la disposition du porteur de projet et fera tout son possible auprès de la ville pour qu'il aboutisse dans les meilleurs délais.

Alain Matheron

Enfin le temps des échanges !

Après un début d'année complexe sur le plan sanitaire, notre territoire retrouve une certaine normalité, notamment dans la reprise de la vie démocratique habituelle. Pendant toute cette période, la CCD a poursuivi son activité en s'efforçant de simplifier votre quotidien, chaque fois que possible.

Dès le début du nouveau mandat, notre équipe a souhaité créer davantage de proximité entre communes et intercommunalité. À l'automne 2020, nous avons programmé l'organisation de **commissions thématiques**, afin de mobiliser les conseillers municipaux autour d'enjeux partagés. Nous nous réjouissons que, depuis juin, elles puissent à nouveau avoir lieu en présentiel et espérons qu'elles s'intensifieront à l'automne 2021.

Ce besoin de plus de concertation entre communes et intercommunalité est également formalisé par l'écriture d'un **pacte de gouvernance** (loi Engagement et proximité de 2019). Ensemble, nous allons arrêter notre mode de fonctionnement et de dialogue entre CCD et communes. C'est aussi ce que nous renforçons à travers les **conférences territoriales**, qui réuniront une à deux fois par an les maires et leurs adjoints, par petits bassins de vie afin de faciliter les discussions.



▲ Conférence territoriale à Châtillon-en-Diois

Le Président et les Vices-présidents.es



| AGRICULTURE

Un concours des prairies fleuries en vallée de Quint

Co-animé avec le Parc naturel régional du Vercors, le concours des prairies fleuries s'est tenu ce printemps en vallée de Quint. Six agriculteurs ont présenté dix parcelles pâturées ou fauchées. Ils ont ainsi pu bénéficier du regard d'experts : botaniste, agronome, apiculteur...

Retour sur l'évènement 2021, riche en échanges, ainsi que sur l'édition 2019 où deux agriculteurs avaient pu se rendre au Concours général agricole 2020 à Paris : Mayeul Géry (Glandage) et Patrick Beaume (Lus-la-Croix-Haute).



▲ Mayeul Géry lauréat 2020

Patrick Beaume, agriculteur à la Jarjatte, Lus-la-Croix-Haute (vaches allaitantes en bio, viande en vente directe)

Vous avez été lauréat au niveau régional en 2019, que retirez-vous de cette expérience ? J'ai beaucoup appris sur ma prairie, car j'ignorais qu'il y avait autant d'espèces. Avec l'apport de personnes compétentes, j'ai pris conscience de sa véritable valeur. Ma participation m'a également permis de rencontrer des personnes d'autres régions lors du Salon de l'agriculture à

Paris, ce qui est toujours intéressant.

Comment votre pratique agricole est-elle compatible avec la biodiversité ?

La parcelle que j'ai présentée au concours des prairies fleuries est une prairie humide située en zone Natura 2000. La manière dont je la travaille est totalement compatible avec la biodiversité et favorise la présence de nombreux insectes, comme l'azuré de la sanguisorbe, une espèce protégée de papillon.



David Vieux, agriculteur à Saint-Julien-en-Quint (vaches, brebis et plantes aromatiques)

Qu'est-ce que vous a apporté votre participation ?

J'ai présenté deux parcelles au concours des prairies fleuries, l'une que je considérais comme riche en biodiversité et bien menée, la seconde, moins riche, située en zone tampon de mon exploitation, que mes vaches ne paissent que

de temps à autre. En faisant le tour lors du concours, il s'est avéré que c'est le contraire de ce que j'avais observé : c'est la seconde parcelle qui est la plus riche en biodiversité, avec 50 espèces contre 30 pour la première !

Est-ce que cela va vous amener à changer de pratique ?

Cette expérience m'a permis de changer de regard sur le mode d'exploitation d'une parcelle à l'autre et sur les résultats obtenus. L'apport de spécialistes et l'observation que j'ai pu en faire vont m'amener à faire autrement, ce qui est enrichissant. En cette période de travail très chargée, je regrette de ne pas avoir pu faire le tour des voisins, car la démarche est vraiment intéressante !



▲ Troupeau dans la vallée de Quint

| PLANIFICATION

PLUi, les prochaines étapes

Le contexte sanitaire a ralenti les échanges dans le processus de **validation du diagnostic**. Cependant, les calendriers s'accordent, puisque **le PLUi s'enrichira du projet de territoire**, actuellement défini par la nouvelle équipe élue. Cette vision à cinq ans viendra alimenter le **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**, seconde phase du PLUi.

- ▶ **Juillet 2021** : Présentation du diagnostic aux personnes publiques associées (services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, associations agréées, Parcs naturels régionaux, présidents des intercommunalités voisines, ...).
- ▶ **Septembre 2021** : Retours écrits des personnes publiques associées et validation du diagnostic.
- ▶ **Automne 2021** : Réunions publiques par secteur de présentation du diagnostic.



▲ Commission PLUi juin 2021



TOURISME

L'Office de tourisme, à la rencontre des visiteurs

Pour la seconde année, l'équipe de l'Office de tourisme prévoit des temps d'accueil « hors les murs », sur des sites, des marchés ou des fêtes... Une nouvelle offre de visites guidées est également proposée, en partenariat avec une guide conférencière.

De l'info touristique en extérieur

Se déplacer sur des lieux ciblés où les touristes sont présents, plutôt que de garder certains bureaux ouverts sur des créneaux peu fréquentés, c'est la nouvelle méthode de travail de l'équipe de l'Office de tourisme. Testé l'été 2020, l'accueil « hors les murs » avait permis de toucher près de 1000 personnes.

Cette année, l'équipe est présente au Pas des Ondes et au Claps le mercredi après-midi et sur le marché de Saint Nazaire-le-désert le vendredi matin. Un stand a également été monté lors de la fête des producteurs de Valdrôme le 25 juin et le sera pendant le festival Arts et Vigne à Châtillon-en-Diois.

L'équipe a complété son matériel d'accueil itinérant par des tables valisettes, des parasols et un visuel aux couleurs de l'Office de tourisme Pays Diois.

Demandez le guide !

L'Office de tourisme propose une nouvelle offre de visites guidées individuelles et de groupes, grâce à un partenariat avec Maud Roy, guide conférencière.

L'Office de tourisme gère les réservations et Maud Roy emmène un groupe de quatre adultes au minimum, à la découverte de Die et de sa mosaïque romane.

Formule originale, une visite nocturne et costumée de Châtillon-en-Diois permet, entre autre, de découvrir les ruelles et les placettes du village médiéval à la tombée de la nuit.

Infos et réservations au 04 75 22 03 03 ou sur www.diois-tourisme.com

Horaires des visites guidées en juillet-août :

- Village de Châtillon-en-Diois :

Le lundi, mercredi et samedi de 10h30 à 12h - 5,50€/adulte et 3,50€/enfant (- de 12 ans)

- Châtillon nocturne et costumée :

Le mardi de 21h à 23h - 7€/adulte et 3,50€/enfant (- de 12 ans)

- Ville de Die :

Le jeudi, vendredi et samedi à 18h - 5,50€/adulte et 3,50€/enfant (- de 12 ans)

- Die avec la mosaïque :

Le mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et le lundi et mercredi de 18h à 20h - 8,00€/adulte et 3,50€/enfant (- de 12 ans)

VIE DÉMOCRATIQUE

Des instances de débat et de travail

Forum des partenaires

Le 15 octobre 2021, les conseillers municipaux sont invités à rencontrer les partenaires de la CCD : syndicats de rivière, associations enfance-jeunesse, espace social, Espace France services, missions locales, Office de tourisme... Le forum propose d'échanger idées, besoins et modes de fonctionnement. Puis les élus peuvent ainsi mieux saisir comment la CCD travaille avec ses partenaires, tandis que ceux-ci ont la possibilité de s'exprimer auprès de l'ensemble des élus du Diois.

Agora

Au-delà des compétences propres à la CCD, l'Agora propose aux élus communaux de débattre sur un thème d'actualité et ses répercussions dans

le Diois. Ce temps d'échange est éclairé par des points de vue d'experts.

Commissions thématiques

Quatorze commissions, ouvertes à l'ensemble des élus municipaux, travaillent sur les différentes compétences de la collectivité (déchets, développement économique, enfance-jeunesse...) ou sur des perspectives (mobilité, énergie...). Les commissions apportent ensuite de la matière à l'exécutif et au conseil communautaire pour orienter la prise de décision.



▲ Commission Énergie - Mai 2021



ZÉRO DÉCHET

Objectif zéro déchet

Animation autour du compostage, modernisation des aires de tri, adaptation du matériel et des véhicules. Ces actions vont permettre de trier plus et mieux, en améliorant la qualité de travail pour l'équipe.

Un service public en constante évolution

La collecte et le tri des déchets ménagers est **un service public rendu au quotidien à tous les habitants du Diois**.

Son organisation est en mouvement permanent, afin de répondre aux besoins du territoire et aux évolutions législatives, très strictes, visant à trier toujours plus et toujours mieux. La CCD a fait le choix de **collecter l'ensemble des ordures ménagères et le tri sélectif en régie**.

Les emplois créés localement permettent de s'appuyer sur une équipe rodée, formée en permanence. L'évolution des déchetteries en aires de tri et de réemploi fait apparaître, par exemple, de nouveaux métiers dans lesquels la responsabilité et l'approche environnementale se développent.

Toujours plus de composteurs collectifs

Depuis le début de l'année 2021, **ce sont sept nouveaux points de composteurs partagés** qui ont été installés à Châtillon-en-Diois, Marignac, Die (quartier Chanqueyras), Poyols, Lus-la-Croix-Haute (hameau de la Jarjatte), Menglon (hameau des Bialats) et au camping de la Condamine, à Pontaix. Les trois bacs de compostage permettent aux habitants de valoriser leurs déchets organiques, de réduire la taille de leur poubelle et de bénéficier d'un

Nous visons la poursuite de la modernisation des aires de tri et de la maîtrise du budget du service rendu. Pour cela, la commission Zéro déchet construit des propositions qu'elle met à la discussion de l'exécutif et à la validation des instances communautaires, dans un esprit de gouvernance partagée avec les cinquante communes du territoire.

Avec en été un passage toutes les trois minutes, l'aire de tri et de réemploi de Die joue un rôle crucial. Les travaux vont apporter une plus value importante et se dérouleront tout en accueillant les usagers.

Jean-Pierre Rouit,
vice-président du Zéro déchet
et du tourisme



engrais naturel pour jardiner. Pour chaque site, **des référents sont formés par l'animatrice Prévention déchets**, afin de veiller au bon déroulement du compostage.

Si vous aussi vous souhaitez voir installer un composteur partagé dans votre quartier ou votre village, contactez la CCD.

preventiondechets@paysdiois.fr
07 71 73 50 08

Une modernisation de l'aire de tri et de réemploi de Die

Après les aires de tri et de réemploi de Luc-en-Diois et de La Motte-Chalancon, c'est au tour de celle de Die de bénéficier de travaux avec notamment la création d'un centre technique. Celui-ci permettra à l'équipe de bénéficier d'un lieu de travail fonctionnel, plus agréable et plus ensoleillé.

Début des travaux : septembre 2021

Durée : 18 mois, avec maintien du service in situ. La Ville de Die met à disposition un espace de stockage pour les végétaux pendant la durée des travaux.

Coût prévisionnel : 2,6 millions d'€, avec le soutien du Département, de l'Etat, de l'Europe (LEADER), de la Région AURA.

Les + :

- Améliorer la qualité de travail des agents, avec la création d'un centre technique,
- Accueillir les usagers sur un site plus sécurisé,
- Créer un espace de ressourcerie en amont du centre de tri, pour remettre dans le circuit des objets encore utiles.



Votre composteur individuel disponible à la CCD

Depuis début 2021, 35 composteurs individuels ont été vendus (223 depuis 2016).

Si vous n'êtes pas encore équipés, vous pouvez acheter un composteur en plastique recyclé à la CCD, au prix de 15 euros.

Contact : Sylvie Beau au 04 75 22 29 44





ENFANCE - JEUNESSE

Former et soutenir le personnel des structures

À travers deux actions innovantes, la CCD cherche à mettre en lien les acteurs de l'enfance-jeunesse et à favoriser des synergies sur le territoire.

Opération « bouffée d'air » dans les structures d'accueil des jeunes enfants

Les associations qui gèrent les multi-accueils et les micro-crèches sont confrontées à **des problématiques de remplacement de leurs salarié.es pour assurer un accueil continu** des jeunes enfants. Et, depuis plus d'un an, les périodes de confinement et les protocoles sanitaires ont mis sous tension les équipes des multi-accueils, qui expriment **une forme d'épuisement**.

À l'initiative de l'association Les 4 Jeux Dye et de la CCD, **une solution de remplacement est en train de voir le jour**. Le multi-accueil de

Die proposerait de mettre à disposition auprès des autres structures l'une de ses animatrices petite enfance, le temps d'une formation, d'un congé maladie ou d'un arrêt inopiné. L'emploi du temps de cette remplaçante sera organisé entre le multi-accueil de Die, auquel elle reste rattachée et la structure qui a besoin de renfort.

La CCD propose de tester cette solution à travers **l'opération « Bouffée d'air »**, en offrant 40 à 60 heures de remplacement selon la taille de la structure. Cette expérimentation exceptionnelle permettra à chaque salariée de disposer d'environ une journée pour souffler et à la structure de tester ce nouveau service de remplacement.

Les + d'un remplacement au sein des multi-accueils :

- ➔ Une valorisation du poste de remplaçante, qui gagne en compétence et en expérience,
- ➔ Un renforcement de la vie de réseau des multi-accueils et des micro-crèches, grâce à un échange d'expériences,
- ➔ Une souplesse pour une continuité de service auprès des familles sur le territoire.

Des aides pour la formation BAFA

La Communauté des communes du Diois propose une aide au financement d'une formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'animatrice) ou BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ou de directrice) :

- **pour le BAFA lycéen**, une aide de 210 euros pour la formation générale organisée à la cité scolaire par AROEVEN ouverte aux lycéens et non-lycéens.

- **pour le BAFD**, une aide de 300 euros pour la formation générale à laquelle s'ajoute une aide de 300 euros pour la formation de perfectionnement.

À travers cette opération, la CCD et ses partenaires, AROEVEN (Œuvres Educatives et de Vacances de l'Éducation Nationale), la cité scolaire du Diois, le Département, la CAF et la MSA proposent :

- **un appui** auprès des services périscolaires des communes, des accueils de loisirs et des employeurs d'animateurs, comme les centres de vacances, afin de trouver des salariés animateurs BAFA qualifiés et fidélisés.

- **une aide** auprès des habitants et des jeunes en particulier, afin d'accéder à une formation diplômante de courte durée.



Suzie Rolland, 18 ans

Qu'est-ce qui t'a motivé à te former au BAFA ?

Je me suis lancée à 17 ans en suivant la formation générale au lycée de Die, avec comme motivation la possibilité de trouver plus facilement du travail pendant les vacances. La possibilité de bénéficier d'une aide financière a été un plus.

Qu'est-ce que cette formation t'a apportée ?

Nous avons appris beaucoup de contenus qui peuvent servir au-delà de l'animation, dans le domaine de la santé, des conduites à risques, ou encore de l'histoire de l'éducation populaire, ce que je ne connaissais pas. J'ai apprécié le travail d'équipe avec d'autres jeunes, comme créer une activité pour les enfants.

Comment s'est passé ton stage pratique ?

J'ai réalisé mon stage pratique à l'Accueil de loisirs de la Motte-Chalancon géré par l'Espace Social, proche de chez moi (j'ha-



bite à Rémuzat). Je m'y suis tout de suite bien sentie ; j'apprécie le contact avec les enfants, être à leur écoute et faire en sorte qu'ils soient contents de leur journée. Cet été, je travaille à nouveau dans la même structure !



▲ Les 16 jeunes lycéens de la promotion 2021

Les prochaines dates de formation sont disponibles sur : <https://www.aroeven.fr/>



| SANTÉ

Le Contrat local de Santé à mi-étape

Fin 2020, un point d'étape du Contrat local de santé a permis de confirmer les orientations prioritaires, renforcées par le contexte de crise sanitaire. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les ressources en matière de santé pour les habitants du Diois.

Quatre orientations prioritaires

Les orientations prioritaires du Contrat local de santé, mises en lumière par la crise du COVID, sont :

- l'accès à la santé des personnes précaires,
- l'accès à la santé mentale,
- l'accompagnement des femmes victimes de violences,
- l'autonomie des personnes âgées.

Pour y répondre, le Contrat local de santé poursuit ses objectifs depuis sa mise en place début 2020 :

- renforcer les partenariats afin de mieux prendre en charge la santé des habitants,
- réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,
- proposer des parcours de santé plus cohérents.

Deux documents de référence

Deux documents réalisés fin 2020, téléchargeables sur www.paysdiois.fr et disponibles à l'accueil de la Communauté des communes du Diois. Ils détaillent les axes de travail que se sont fixés les signataires du contrat, en lien avec les partenaires du territoire :

- **La santé dans le Diois, guide pratique 2021** s'adresse aux habitants du territoire, en apportant des ressources utiles.
- **Bilan et perspectives** décline les enjeux et les perspectives en matière de santé pour 2021.

Fin 2021, après une démarche d'évaluation du Contrat local de santé à mi-parcours, ces deux documents seront actualisés.

Un numéro pour des consultations médicales « de dépannage »

Vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ? Vous pouvez appeler à ce numéro afin d'avoir accès à des plages de consultation « de dépannage » :



07 57 87 19 81

du lundi au vendredi entre 8h30 et 9h30

Cette ressource est proposée par les médecins généralistes participants, la ville de Die et la Communauté des communes du Diois.

ZOOM

Accès à la santé mentale : une feuille de route proposée pour le Diois

L'accès à la prévention et aux soins en santé mentale constitue un sujet prioritaire. La présence marquée de ces pathologies est renforcée, comme ailleurs, par les effets de la crise sanitaire, alors que les ressources spécialisées se situent parfois loin du lieu de vie des usagers.

Dans le cadre du **Projet territorial de santé mentale Drôme-Ardèche**, validé début 2021, des objectifs spécifiques au Diois ont été fixés. Ils prévoient notamment de :

- ➔ réduire les délais d'accès aux consultations spécialisées en psychiatrie,
- ➔ renforcer les actions d'information et de prévention autour de la santé mentale,
- ➔ améliorer les parcours de soin des personnes souffrant d'addiction.



Une journée supplémentaire est ainsi ouverte le mercredi au centre hospitalier de Die, s'ajoutant à la permanence du jeudi. Elle permet aux usagers de rencontrer un infirmier ou un médecin psychiatre, dans le cadre de consultations de l'antenne dioise du centre médico-psychologique de Crest.

Contact : 04 75 25 95 39.

Un temps de coordination mensuel est également mis en place entre les partenaires travaillant sur les questions de santé mentale pour en suivre l'avancement.



| NUMÉRIQUE

Fibre et numérique auprès des habitants

La fibre, la 4G fixe, le satellite permettent un accès amplifié sur internet. En parallèle, deux conseillers numériques accompagneront bientôt les habitants dans leur apprentissage de l'outil informatique et numérique.

À Die Est et à Romeyer, la première poche ouverte à la fibre est progressivement en commercialisation depuis fin mars 2021. Les travaux et les études se poursuivent sur les autres secteurs.

A quand la fibre chez moi ?

Ardèche Drôme Numérique (ADN) propose un outil en ligne, « à quand la fibre chez moi ? » qui permet d'informer l'utilisateur sur un raccordement possible, en cours ou encore impossible. Dès que la commune concernée est lancée sur la phase d'étude, les échéances se précisent et permettent de suivre l'arrivée de la fibre.

Rendez-vous sur : ardechedromenumerique.fr

Où en est le déploiement de la fibre dans le Diois ?

Trois nouvelles poches sont en phase d'étude :

- Die ouest, Chamaloc, Ponet et St Auban, Marignac pour un déploiement d'ici fin 2021. À noter que les travaux dans la montée de Chamaloc sur la route départementale commenceront à l'automne.

- Solaure-en-Diois, Montmaur-en-Diois, St Roman, Menglon, Laval d'Aix, Barnave, Recoubeau.
- La vallée de Quint jusqu'à Pontaix.

L'étude du village de Châtillon-en-Diois sera lancée début 2022.



▲ Soudure des fibres optiques

Deux conseillers numériques dans le Diois

Pour accompagner les utilisateurs dans la transition numérique de la société, l'État finance la formation et le déploiement de 4000 postes de conseillers numériques dans les espaces France Services. En collaboration étroite avec le collectif "Diois Connecté" et notamment l'Espace France Services, la CCD et la ville de Die ont candidaté à cette initiative. À compter du 1^{er} septembre, deux postes de conseillers numériques seront créés dans le Diois :

- L'un, embauché par la CCD, sera en partie en itinérance, en lien avec les permanences proposées par France Services à Luc, Châtillon, Lus, la Motte-Chalancon.
- Le second, recruté par la Ville de Die, complètera l'accueil dans les locaux de France Services.

Ces conseillers ont pour mission d'accompagner les usagers dans leur apprentissage de l'outil informatique et numérique.



ZOOM En attendant la fibre...

Le déploiement de la fibre est en cours, mais demande du temps... En attendant, plusieurs solutions d'accès au haut débit sont possibles :

- La 4G via une box reliée au réseau d'antennes mobiles,
- Le satellite nouvelle génération.

Afin d'accéder plus facilement à l'une de ces deux technologies, des aides financières sont possibles :

- jusqu'à 150€ d'aide proposée par l'État : <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr>
- jusqu'à 600€ d'aide complémentaire pour le satellite, attribuée par la région

AURA et le Département de la Drôme : <https://campusnumerique.auvergne-rhonealpes.fr>, pour l'acquisition du kit satellite et sa mise en service et pour d'éventuels frais d'installation.





Châtillon-en-Diois - les cabanons

Communauté des Communes
du Diois
42 Rue Camille Buffardel
BP 41
26 150 DIE

Contact
04 75 22 29 44
contact@paysdiois.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h

L'Intercom' info est disponible en téléchargement sur www.paysdiois.fr

Vous trouverez également sur le site les informations concernant les horaires de aires de tri et de réemploi, les comptes rendus des assemblées et toute l'actualité de la Communauté des Communes du Diois.

Suivez-nous sur notre page Facebook [Com.Com.PaysDiois !](https://www.facebook.com/Com.Com.PaysDiois)

Crédit Photos : CCD, @isaAllemand, @jprat, ©OT Pays Diois, ©gaec villeneuve, ©pnrv, ©EFSDie
Rédaction : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66
Réalisation graphique, infographie : Isa Allemand - CCD
Relecture : Olivier Fortin, ML Poujol - CCD

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77 - sur couché satin 135g PEFC 100%
Directeur de publication : Alain Matheron - Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650
n° 52 - Tirage 6400 exemplaires - distribution toutes boîtes MediaPost

